

Rotary



ROTARY INTERNATIONAL

COMITE INTER PAYS ARMENIE-FRANCE



---

[tel: \(+374 91\)010472](tel:+37491010472); [\(374 77\)116811](tel:+37477116811); [\(+374 312\)50085](tel:+37431250085), e-mail: [levon3000@mail.ru](mailto:levon3000@mail.ru)

### **Message de commémoration du 100-ième anniversaire du Génocide Arménien.**

*Chers rotariens.*

Le 24 avril 2015 est la journée du souvenir et de commémoration du Génocide Arménien qui a eu lieu en 1915. Les deux tiers des Arméniens qui vivaient alors sur le territoire actuel de la Turquie (Arménie occidentale) ont péri au cours des déportations, de la famine et des massacres de grande ampleur. Le Génocide a été planifié et exécuté par le parti au pouvoir à l'époque connu sous le nom de «Jeunes-Turcs», dirigeant l'Empire ottoman et engagé dans la Première Guerre mondiale aux côtés des Empires centraux. Considéré comme l'un des tout premiers génocides du XXe siècle, il a coûté la vie à environ un million cinq cent mille Arméniens.

La formule «se souvenir, ne pas oublier», ainsi qu'une fleur appelée «ne pas oublier» (myosotis) symbolisent le centenaire du Génocide Arménien. Les cinq pétales de cette fleur représentent les cinq parties du monde où les Arméniens ont trouvé refuge après le génocide créant la vaste diaspora arménienne.

La veille du 100e anniversaire du Génocide Arménien, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'Etat français qui a été l'un des premiers Etats au monde à reconnaître et à condamner le Génocide Arménien comme un crime atroce contre l'humanité et continue aujourd'hui encore à prendre des mesures juridiques pour la prévention des manifestations de négationnisme.

J'exprime aussi mes remerciements au peuple français qui a apporté une assistance humanitaire, a abrité plusieurs Arméniens menacés d'une extermination totale, a instauré des conditions de sécurité pour les rescapés du Génocide.

Rendant hommage à la mémoire des victimes du Génocide Arménien, j'exprime l'espoir que la reconnaissance et la condamnation du Génocide Arménien permettront de prévenir la possibilité de leur répétition future.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

*Président du CIP Arménie-France,*

*Levon Gasparyan*